



- CCAS de VALOGNES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

CCAS DE LA VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle – BP 301
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27, 34 et 59 du décret).

3. – Objet du Marché :

REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « LES MIMOSAS » A VALOGNES.

Marché de travaux décomposé en 12 lots :

Lot n°1 : Démolition – maçonnerie

Lot n°2 : Carrelage – faïence

Lot n°3 : Charpente bois – ossature bois – bardages

Lot n°4 : Etanchéité (tranche optionnelle : étanchéité des toitures sur bâtiment chaufferie/garde de meuble)

Lot n°5 : Menuiseries extérieures alu et PVC

Lot n°6 : Remplacement des gardes corps des balcons

Lot n°7 : Menuiseries intérieures – cloisons – plafonds

Lot n°8 : Plomberie sanitaire – production ECS

Lot n°9 : Chauffage par aérothermie

Lot n°10 : Electricité : courants forts/courants faibles – ventilation

Lot n°11 : Peinture – sols collés (tranche optionnelle 1 : ravalements sur bâtiments annexes – tranche optionnelle 2 : traitement des balcons)

Lot n°12 : isolation des combles (tranche optionnelle : isolation thermique par l'extérieur)

**Date prévisible de démarrage des travaux :
2^{ème} trimestre 2019.**

4. – Obtention du dossier :

Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :

support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

5. – Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. – Justifications à produire :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (*formulaire DC1*)
- Déclaration du candidat (*formulaire DC2*)
- Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels
- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, notamment :

- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

- Les certificats de qualifications professionnelles

Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation.

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (autofinancement), emprunts (budgets d'investissement du CCAS) et subventions.

8. – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- Prix des prestations : 50%
- Délais : 30%
- Valeur technique de l'offre : 20%

9. – Renseignements techniques :

- *Renseignements d'ordre technique* :
Cabinet LAURENT, Economiste de la Construction

Tél : 02.33.40.29.35

Fax : 02.33.40.10.35

E-mail : laurent.louis@orange.fr

- *Renseignements d'ordre administratif* :
Monsieur Ronan LE BERRE, Directeur des Services techniques de Valognes

Tél : 02.33.95.82.01

E-mail : secretariat-technique@mairie-valognes.fr

10. – Date limite de réception des offres :

Jeudi 07 mars 2019, 12 heures.

11. – Date d'envoi de l'avis :

Jeudi 31 janvier 2019.

12. – Procédure de recours et délais :

**Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc –
14000 CAEN**

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.